

241^E ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÉDURE D'EXCEPTION**RÉSOLUTION ADOPTÉE HORS D'UNE ASSEMBLÉE EN VERTU DE LA PROCÉDURE D'EXCEPTION PRÉVUE À L'ARTICLE 5.14 DU RÈGLEMENT NO 1 DE RÉGIE INTERNE DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE.**

« La résolution soumise aux administrateurs hors d'une assemblée a la même force que si elle avait été adoptée lors d'une assemblée, pourvu qu'elle porte la signature de tous les administrateurs en fonction ».

NOMINATION AU NOUVEAU POSTE DE RÉGISSEUR OU RÉGISSEUSE DES SERVICES À L'ENTRETIEN :

Lors de l'assemblée tenue le 5 octobre dernier, le comité exécutif autorisait l'ouverture d'un nouveau poste de régisseur ou régisseuse des services à l'entretien sous la responsabilité de la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information.

Le comité de sélection était composé de M. Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. Yves Mc Nicoll, directeur du collège constituant de Terrebonne, nommé par le directeur général, M. Sébastien Piché, représentant de l'Association des cadres ainsi que Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines, comme membres du comité de sélection chargé de recommander un candidat ou une candidate au comité exécutif.

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de Mme Janique Steeves au poste de régisseuse des services à l'entretien au Cégep régional de Lanaudière.

La proposition suivante a été soumise aux administrateurs :

Attendu la résolution CERL-181005-01 autorisant l'ouverture d'un nouveau poste de régisseur ou régisseuse des services à l'entretien (ADM3);

Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce nouveau poste d'un titulaire;

Attendu le résultat des travaux menés par le comité de sélection et sa recommandation unanime;

Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;

CERL-181204-01 *Il est résolu de nommer Mme Janique Steeves au poste de régisseuse des services à l'entretien (ADM3) au Cégep régional de Lanaudière; sa date d'entrée en fonction a été déterminée au 2 janvier 2019.*

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

- * Le registre des procès-verbaux du comité exécutif porte la signature et l'accord de tous les administrateurs en fonction dont la liste suit :

Mesdames Hélène Bailleu
 Nancy Lapointe
 Diane Raymond

Messieurs Marcel Côté
 Yves Mc Nicoll
 Benoît Valiquette

.....
Président

.....
Secrétaire de l'assemblée